



INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCÉES

CRÉTEIL

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2020

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
 - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
 - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.
Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.
 - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Institut polytechnique des sciences avancées
I.2	Nom de marque	IPSA
I.3	Nom / Sigle / Appellation	IPSA
I.4	Date de création de l'École actuelle	01/09/1961
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	
I.6	Statut juridique	
I.7	Adresse du siège de l'École	63 BIS Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur Seine 63 BIS Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur Seine 94200 IVRY-SUR-SEINE
I.8	Nom de l'Établissement	
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Francis POLLET
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	01 84 07 15 15
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	infos@ipsa.fr
I.13	Site internet de l'École	http://www.ipsa.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	GROUPE IONIS
I.15	École publique ou privée	Privé

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat	Nombre total		Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	1537	4
		Femmes	349	
		Total	1886	4

I.16.b.1 Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation **conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation**

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Hommes	1537					
Femmes	349					
Total	1886					

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **70**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants. **64**

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 30**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 29**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et provenant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		3	40	60

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		3	16	67

I.21 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20 **1**

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **88**

I.23 Enseignement distanciel

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?	150		
Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?	1200		
Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?	TEAMS		

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Aerospace, Aeronautical Engineering Systems Engineering
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering master degree
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1 AERONAUTIQUE
		Mot clé 2 AEROSPATIAL
		Mot clé 3 SYSTEMES
		Mot clé 4 CYBERAERO
		Mot clé 5 AEROPORTUAIRE
		Mot clé 6 AERODYNAMIQUE
		Mot clé 7 STRUCTURES
		Mot clé 8 NOUVELLES MOBILITES
		Mot clé 9 ENERGETIQUE
		Mot clé 10 MECATRONIQUE
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16392
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	ISO 9001 / 2015 VALABLE JUSQU'AU 12 JANVIER 2022 BIENVENUE EN FRANCE 2 ETOILES 2022
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1.8	Durée accréditation CTI	4 an(s) (Restreinte)
II.1.9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2021
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	63 BIS Boulevard de Brandebourg 40 BOULEVARD DE LA MARQUETTE 31000 TOULOUSE 63 BIS Boulevard de Brandebourg 94205 IVRY-SUR-SEINE

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC				
		Niveau requis	800				
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	15					
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	0,1					
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	2745	376	364	150	
		Crédits ECTS attribués	183	45	32		
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	40				
		Crédits ECTS attribués	40				
II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	9030					
II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	115					
II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.16 (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Les cours et TD peuvent se faire en distanciel sur Teams. Jusqu'au COVID 19, seul des MOOCs en maths, physique et électronique étaient utilisés pour suppléer les face-à-face. Aujourd'hui les TD sont aussi possibles en distanciel. Claroline est en cours de remplacement par MOODLE jugé plus fiable. Des tablettes graphiques ont été achetées pour les enseignants ainsi que des caméras. L'évaluation est possible par QCM ou par scan de copies.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Transmettre une valeur (Ethique, développement durable) en la vivant plutôt qu'en la décrivant. Inclure le distanciel dans l'apprentissage des comportements éducatifs.

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.1	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	255	41	296
	Statut étudiant			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
	Total	255	41	296
	Dont étrangers (4)	11	4	15

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.2 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École	29	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	9	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger		
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile		
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits	5	
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/aim-astr https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/prisme-laboratoire-de-mecanique-gabriel-lame https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/l2s-laboratoire-des-signaux-et-systemes-0 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lip6-laboratoire-dinformatique-de-paris-6 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/imcce-institut-de-mecanique-celeste-et-de-calcul-des-ephemerides https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lpthe-laboratoire-de-physique-theorique-et-hautes-energies

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	361	4		2		12		379
	Femmes	93					4		97
	Total	454	4		2		16		476

Recrutement au niveau bac pour les Écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
IV.3.a	Hommes	33	93	128	63
	Femmes	10	26	28	9
	Total	43	119	156	72

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.3.b	CONCOURS ADVANCE	320	340
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif			340

Recrutement au niveau bac + 2 (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

IV.4	CONCOURS EPITA/IPSA/ESME (SCEI)	50	57

	Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	57
--	---	-----------

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
-----	---------------------	-----------------

IV.5	DUT	231	4
	BTS	52	2
	L2	62	7
	L3	42	2
	M1	21	
	Cursus Etrangers	86	1

Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

	Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
--	-----------------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------

IV.6.a	Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)	74,77	10,88	14,35
--------	---	--------------	--------------	--------------

IV.6.b	Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)	91,42	3,38	5,2
--------	---	--------------	-------------	------------

IV.6.c	Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	90,17	4,05	5,78
--------	---	--------------	-------------	-------------

IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	94,54	4,37	1,1
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)		5,2	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,2	Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie		2	

Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers		
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	112
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	85
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	

Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École		

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Non Si oui, précisez :
-----	--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	6		Non
-----	--	-----	---	--	-----

V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	6		Non
-----	---	-----	---	--	-----

V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12	50000	Non
-----	--	-----	----	-------	-----

V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :				
-----	---	--	--	--	--

V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	3			
------	---	---	--	--	--

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	3
VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	1

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	1 /
VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	14796
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	120
VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		240	15
	Femmes		40	8
	Total		280	23

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			15
	Femmes			7
	Total			22

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		17	
	Femmes		7	
	Total		24	

VIII.1.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.1.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **6,1**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord	3		3
Amérique centrale et du sud			
Asie	5	1	6
Europe (hors France)	12		12
Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
VIII.4	Amérique centrale et du sud	2		2
	Asie			
	Europe (hors France)	2		2
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		Nombre d'heures dédiées
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	
	Oui	6	Non	

VIII.6 Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Oui**

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	166	166
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	166	166
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	88	166
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	78	16

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

		H	F	Total		H	F
IX.5	Avec prime				Nb. rep.		
	Sans prime	41250	42500	42500	Nb. rep.	105	18

		H	F	Total	H	F
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.5.	Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime	41250		42500	Nb. rep. 5

IX.7 Nombre de diplômés qui font une thèse **4**

IX.8 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros) **30000**

IX.9 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **30**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	123
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	123
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	70
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	70
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	53
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	40050
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	4
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	26500
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	49

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	Non
X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	985
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Non
X.6	CA annuel de la junior entreprise	25000
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	20
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	7
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	3

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	L'IPSA est certifiée ISO 9001/2015 depuis le 12 janvier 2019 renouvelé en janvier 2020 valable jusqu'en janvier 2022. Ce système a profondément changé le mode de fonctionnement de l'école en consolidant les processus sur chaque action. Les données sont aussi fiabilisées et permettent de mettre en place des plans d'action, comme pour la diminution du taux d'échec.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?	Label bienvenue en France 2 étoiles Label Royal aeronautical society

Particularités

Au cours des deux dernières années, tous les services de l'IPSA ont été mobilisés afin de compléter le déploiement du système de management de la qualité, de consolider l'adéquation des moyens humains et matériels avec les effectifs étudiants, d'accompagner vers la réussite des élèves recrutés avec toujours plus de soin, de renforcer les relations entreprises et la recherche, d'améliorer le fonctionnement multisite. Ces objectifs constituent une préoccupation constante et une réalité de chaque instant. Aujourd'hui c'est l'ouverture vers les nouvelles mobilités incluant le développement durable mais aussi la gestion cyber et la maîtrise des données qui animent le développement de l'IPSA. Les relations humaines et professionnelles y sont authentiques avec une transmission de savoir qui fait de l'étudiant le maître de sa formation. L'aéronautique de demain sera verte et cyber protégée. A l'IPSA, on s'y prépare activement.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Francis POLLET**, directeur / directrice de l'École **IPSA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Ivry sur Seine**.